



Jacques
Gautrand
Conseil

Vous recherchez une entreprise à reprendre ?



Des livres & des auteurs

« Agir en beauté
Réflexions sur une
esthétique du
mouvement »



« Pourquoi l'action, pour être efficace, gagne-t-elle à être belle ? En quoi la beauté a-t-elle (...) »

Lire la suite

Agenda

29 septembre 2010 de 19:00 à 20:30
Le Mercredi du Chef d'Entreprise : "PME & Internet"

Lire la suite

Nos partenaires

A méditer...

Recevoir la newsletter

email

Flux RSS

Accueil - Idées & perspectives

Proposition

Pour une agence de notation de l'informatique des entreprises

Par Pierre Bonnet, DG d'Orchestraneetworks et Saïd Elinkichari, PDG du cabinet GEC

« Les systèmes informatiques au sein des grandes entreprises recèlent de véritables bombes à retardement qui menacent la compétitivité de notre économie ... », préviennent deux professionnels du secteur : Pierre Bonnet, directeur général d'Orchestra Networks (éditeur de logiciels) et Saïd Elinkichari, président-fondateur de Générale Europe Consultants (cabinet de recrutement spécialisé dans les métiers de l'informatique).

Dans l'article que Consulendo.com publie ci-dessous, Pierre Bonnet et Saïd Elinkichari préconisent que les grands groupes "soient tenus à publier, annuellement, à côté de leur bilan financier et de leur bilan RSE, un troisième bilan rendant compte de la gestion de leurs systèmes informatiques.

Ce bilan devrait être noté par une "agence de rating indépendante, sur le modèle des agences de notation financière et de notation RSE (responsabilité sociale & environnementale) existantes.

Cette agence de notation à vocation européenne, composée de professionnels et de personnalités reconnues pour leur expertise et leur réputation, aurait la charge d'élaborer des critères d'évaluation et des référentiels faisant autorité."

« Stimulons la compétitivité de nos entreprises en notant leur informatique »



► Par Pierre Bonnet, DG d'Orchestraneetworks et Saïd Elinkichari, PDG du cabinet GEC

« Les systèmes informatiques au sein des entreprises recèlent de véritables bombes à retardement qui menacent la compétitivité de notre économie. ... »

Au cours des trente dernières années, les grands

groupes industriels et de services ont investi des sommes considérables dans le développement de leurs propres systèmes informatiques (équipements et logiciels).

Toutes les activités de l'entreprise (production, gestion, vente, etc.) sont aujourd'hui tributaires de l'informatique ; celle-ci est devenue un facteur-clé de la performance globale.

Or la plupart des systèmes informatiques développés par les grandes entreprises se sont complexifiés à l'excès et ont mal vieilli. Ce qui est une source de fragilité préjudiciable.

La rapidité des évolutions technologiques, les changements de standards et de réglementations, les rapprochements et fusions d'entreprises, la pression des fournisseurs informatiques, les effets de mode ... ont abouti dans les entreprises à un empilement des logiciels par couches successives, un « mille-feuilles » coûteux et d'une opacité totale.

Seuls les informaticiens connaissent, et pas toujours très bien, le contenu de cette « stratification » de logiciels et la façon dont les données sont gérées.

Opacité, obsolescence et complexité excessive des systèmes informatiques empêchent aujourd'hui nos plus grandes entreprises d'optimiser leur fonctionnement, de déployer de nouvelles activités, de gagner en agilité et de répondre rapidement à de nouvelles normes ou contraintes internationales

Cette situation est dangereuse : elle est source de fragilité et de risques pour les



Lire aussi...

- La presse d'information en quête de modèle économique : la dernière chance ?
- Femmes et entreprises : pourquoi les progrès sont-ils si lents ?
- Auto-entrepreneurs : qui sont-ils ?
- Ethique et Entreprise : réalité ou illusion ?
- Une révolution entrepreneuriale ?
- Stress au travail : quelles réponses ?
- L'auto-entrepreneur : outil de régulation socio-économique ou révolution tranquille ?
- Le lien numérique, nouveau marqueur de civilisation
- La couverture médiatique des problèmes aggrave-t-elle la crise ?
- Pour un retour à l'étalon-or
- La fabrique des élites
- Le mécénat résistera-t-il à la crise ?

entreprises engagées dans la bataille de la mondialisation.

Or, sans informatique performante une grande entreprise ne peut être compétitive.

Sensibiliser les Directions générales à cet enjeu capital

Une refonte en profondeur des systèmes informatiques de nos entreprises s'impose !

Les Directions générales ont aujourd'hui du mal à saisir l'importance de ces enjeux. Elles considèrent, en effet, l'informatique comme un coût et non comme un actif ...

Pourtant l'intelligence logicielle développée à l'intérieur de nos grands groupes (certains employant plus de 10 000 informaticiens) fait partie intégrante du capital immatériel de l'entreprise, au même titre que ses marques, ses brevets, ses innovations...

Il est donc urgent de sensibiliser les Directions générales et les conseils d'administration à la nécessité d'actualiser et de valoriser ce « capital logiciel ».

Manque de fiabilité des données

L'impératif d'une meilleure gouvernance, le renforcement des règles prudentielles internationales (Sarbanes Oxley, Bale 2, Solvency...) imposent aux entreprises une plus grande transparence et une meilleure traçabilité de l'ensemble de leurs données. Or, paradoxalement aujourd'hui, du fait de la complexité excessive et de l'opacité des systèmes informatiques, nul n'est capable de garantir que les flux de données traitées traduisent fidèlement la réalité de l'activité de l'entreprise.

Ainsi, par exemple, l'auditeur n'a aucun moyen de contrôler la vérité et la fiabilité des informations qu'il est censé certifier...

Pour entretenir et valoriser ce capital immatériel, garant d'une meilleure transparence et d'une meilleure gouvernance, les entreprises doivent procéder à une refonte en profondeur de leurs systèmes informatiques.

Cette reconstruction est possible en réorientant une partie des investissements de la maintenance vers la reconstruction des systèmes.

Voici ce que nous proposons pour stimuler la refonte des systèmes informatiques.

► 1. Instaurer un bilan spécifique annuel et une agence de notation

Pour encourager la mise à niveau et la valorisation du « patrimoine logiciel » des entreprises, nous proposons que les grands groupes soient tenus à publier, annuellement, à côté de leur bilan financier et de leur bilan RSE, un troisième bilan rendant compte de la gestion de leurs systèmes informatiques.

Ce bilan « IL » pour Intelligence Logicielle, devrait être apprécié et noté par une agence de rating indépendante, à l'instar des agences de notation financière et de notation RSE (responsabilité sociale & environnementale) existantes.

Cette agence de notation à vocation européenne, devrait être composée de professionnels et de personnalités reconnues pour leur expertise et leur réputation, de façon à élaborer des critères d'évaluation et des référentiels faisant autorité.

Il nous semble que la France devrait prendre le leadership de cette initiative en convainquant les autres Etats membres de l'Union européenne de s'associer à la création d'une telle agence de rating.

Le système de notation devrait être compréhensible par les dirigeants d'entreprises et les actionnaires - pas seulement par les informaticiens ! De façon à permettre aux comités de direction et aux conseils d'administration de décider en connaissance de cause des mesures d'amélioration et de refonte des systèmes informatiques de leur entreprise.

► 2. créer une incitation fiscale simple à mettre en œuvre

Pour que les entreprises puissent améliorer leur notation et, donc, accroître leur compétitivité, et de façon à stimuler les investissements dans la reconstruction des systèmes informatiques, nous proposons que les sommes investies dans ce processus soient éligibles au crédit d'impôt recherche (CIR), au même titre que les dépenses de R&D. »

Pierre Bonnet, DG d'Orchestraneetworks et Saïd Elinkichari, PDG du cabinet GEC

- [Créer son entreprise après 50 ans...](#)
- [Quelle stratégie industrielle pour la France ?](#)
- [Créateurs d'entreprise : qui est innovant ?](#)
- [Crise financière : défaut de contrôle ou "dépérissement" de l'éthique ?](#)
- [Le mythe de la gratuité d'Internet](#)
- [Création d'entreprise : un nouveau mode de mobilité professionnelle ?](#)
- ["Inventivité sociale : les entreprises font le service minimum"](#)
- [Présentation Jacques Gautrand Conseil](#)

 Imprimer

 Envoyer à un ami